



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E126705

VALABLE JUSQU'AU 21/01/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/06/2024

8 000

Raison sociale : ISO-CONSTRUCTION

23 RUE MADELEINE BRES

23-25 / ZA LA COURTINAIS

35580 GUICHEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RENNES 518 734 850

Téléphone : 02 99 92 06 97

Fax :

Portable : 06 79 90 53 60

Siret : 518 734 850 00036

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0044594-1 02

Site Internet : <http://www.isoconstruction.com>

E-mail : [contact@isoconstruction.com](mailto:contact@isoconstruction.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78492059

Responsabilité légale :

LEFEUVRE STEPHANE GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78492059

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2024

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 22/01/2025           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE           | 06/12/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 22/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.